

ANNULATION OU MODIFICATION :

Tout désistement devra être signalé **par mail durant la période d'inscription du 8 janvier au 19 février 2025**. A défaut, l'absence reste facturée, aucune annulation possible après cette date.

PAIEMENT :

Quotient familial (CAF) obligatoire (à défaut le tarif le plus élevé sera appliqué) :

.....
Le règlement est à fournir **OBLIGATOIREMENT** à l'inscription. **Sans règlement nous ne pourrons pas valider l'inscription.**

- Paiement par carte bancaire** : Montant :
- Virement bancaire** : Vous devrez envoyer une copie ou capture d'écran du virement pour preuve de votre règlement à : enfance@epvaldo.org
- ANCV** (pensez à noter votre nom et adresse au verso des chèques) :

Nombre de chèques vacances ANCV : **Montant total :** €

- Chèque à l'ordre de l'Entraide Pierre Valdo**

Montant : € **N° de chèque :**

Nom et prénom noté sur le chèque :

Banque :

Attention : en raison de nombreux impayés et chèques refusés, nous n'acceptons plus les chèques. (Nous pouvons faire une exception si vous n'avez pas d'autre moyen de paiement à la condition que vous soyez à jour de vos factures).

Fait à : **Le :**

Signature :

